



NEWSLETTER N° 19

Mars 2023



Maison de la Déficience Visuelle
CENTRE VAL DE LOIRE

Pratique! dans la table des matières, juste cliquer sur la ligne qui vous intéresse pour être renvoyé(e) directement à l'article



Table des matières

L'édito du président,	3
1. La vie de la MDVA, où en est-on de notre installation ?	4
2. Qui êtes-vous Monsieur Gendron ?	5
3. La vie de la MDVA, du côté des pro... ..	11
4. Des choses à raconter sur des interventions à l'extérieur ?	12
5. Du côté de la culture	13
6. Et le sport alors ?	14
7. Du côté de nos voisins, des nouvelles de l'étude Homère	15
8. Infos diverses de dernières minutes et infos pratiques	17
9. Remerciements par Pierre Schmitt	17



L'édito du président,

Installés désormais depuis six mois à la Maison de la Déficience Visuelle et de l'Autonomie, nous mettons progressivement en marche les différents éléments de notre projet global.

Du côté des services et des professionnels, nous avons pu compléter l'équipe de la MDVA-CVL par le recrutement de Sylvie LEBLANC, comptable, Lilian RICHER, nouvel ergothérapeute, et Emmanuelle GIRARD, agente d'accueil. Nous avons par ailleurs accueilli Michel VIGNAUD, remplaçant de Nicolas, informaticien parti en fin d'année 2022.

Sur le plan des activités d'animation, ce qui existait antérieurement a pu reprendre, les ateliers, les groupes, le sport, et un groupe vocal est même né avec la nouvelle année...

En ce qui concerne notre engagement associatif, les contacts et rendez-vous avec les partenaires, les participations aux instances où nous représentons les usagers en situation de handicap visuel, l'élaboration et la consolidation de projets, se poursuivent sur la lancée très active de 2022.

Nous mettons l'accent dans cette première moitié de l'année sur l'amélioration de notre organisation et la finalisation de projets déjà engagés mais pas encore complètement aboutis. Nous portons ainsi une attention toute particulière sur la création de notre antenne de l'Est du Loiret, animée par un adhérent de la Fédération. Nous avons beaucoup progressé sur la question de l'habitat inclusif et sommes en cours de rédaction d'une convention avec les Résidences de l'Orléanais et le CD45. L'antenne MDA, « accueil information orientation » fonctionne et les liens commencent à se tisser avec les acteurs du territoire « tout le Loiret ». Le PNT-CICAT basse vision, « numérique, nouvelles technologies et aides techniques », fait l'objet de beaucoup de sollicitations.

Dans tous ces domaines il nous faut trouver le bon équilibre entre les moyens humains et matériels dont nous disposons et les besoins qui nous sont transmis. Il n'est pas toujours simple d'être contraint à fixer des priorités et à différer une réponse et un accompagnement pourtant attendue !

La collaboration de tous, professionnels et bénévoles, œuvrant vers un même objectif autour d'une volonté commune et la conjugaison de compétences complémentaires, permet à l'équipe de la MDVA-CVL dans la plupart des situations, d'apporter une réponse efficace et adaptée.



Pour développer notre offre de services et mieux répondre encore, pour initier de nouvelles réponses innovantes, nous avons besoin dans le cadre d'un bénévolat de compétences, de personnes désireuses de s'impliquer ponctuellement ou plus durablement dans ce projet dynamique et novateur, citoyen, pour l'autonomie et l'inclusion des personnes de tous âges, présentant une déficience visuelle.

Alors, si cela vous tente, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

1. La vie de la MDVA, où en est-on de notre installation ?

(Un article de Claude FOUCHER)

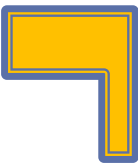
L'installation dans nos locaux de la rue Antigna est maintenant bien réelle. Depuis septembre, adhérents et professionnels ont pris leurs marques et les avis sur l'aménagement sont très positifs. Les nouvelles fenêtres sont enfin en cours de pose. Quelques modifications dans l'attribution des bureaux sont en cours car il faut que chacun ait un espace correspondant le mieux possible à son activité.

Depuis la précédente Newsletter, Sandrine Pimenta et Nicolas Lacourte - Barbadaux nous ont quittés et nous avons accueilli notre nouvelle comptable Sylvie Leblanc ainsi que Michel Vigneaux, informaticien, Lilian Richer, ergothérapeute et Emmanuelle Girard qui assure l'accueil à mi-temps. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les nouveaux services se mettent peu à peu en ordre de marche. Le SIO, antenne de la MDPH et animé par Sarah Jacquet, assistante sociale, est très sollicité tant par des adhérents et usagers des services que par des personnes déficientes visuelles extérieures à la Fédération. Le Centre d'information et de conseil pour les aides techniques commence à prendre forme en tant que service du Pôle Nouvelles technologies.

Nous mettons en place en ce moment une antenne à Montargis grâce à Patrick Cousin, adhérent très actif et très motivé. Un petit groupe se constitue autour de lui. Et sur cette partie de l'Est du département, l'Espace Ressource Numérique a démarré grâce au financement du Conseil Départemental. Il s'agit de réunions ouvertes à tous autour de l'utilisation de l'ordinateur, la tablette et le téléphone à Montargis, Gien et Pithiviers.

Nous avons la visite spontanée de nombreuses personnes intéressées par nos activités et qui poussent la porte de la Maison (ou plutôt la tirent puisqu'elle s'ouvre vers l'extérieur). Le téléphone sonne toute la journée et les informations se diffusent un peu partout.



Nous avons maintenant des documents de communication spécifiques pour chaque type de nos activités et le site internet fonctionne de mieux en mieux grâce à Lucile.

Des réunions d'information ou d'échange se tiennent de plus en plus fréquemment à la MDVA avec la participation d'institutions, d'entreprises ou d'association extérieures comme la CPAM, TAO ou l'Association Nationale des Retraités par exemple. La vie devient intense. Les services tournent à plein régime et les activités diverses remplissent bien le calendrier hebdomadaire. Mais nous manquons toujours de volontaires pour réaliser tous les projets en gestation.

Rejoignez-nous !

2. Qui êtes-vous Monsieur Gendron ?

(Une interview de Bruno Gendron par Pierre SCHMITT)

Bruno Gendron n'est plus à présenter, nous le connaissons tous ! Il fut en son temps le président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes du Val-de-Loire, il en est toujours un des administrateurs d'ailleurs, il fait même partie de ceux qui ont initié ce vaste mouvement de renouveau qui nous a amenés dans nos nouveaux locaux, nous le croisons forcément dans les couloirs de la MDVA à Orléans, même s'il a été élu président de la Fédération nationale et passe beaucoup de temps à Paris...

Nous avons voulu en savoir plus. Il a accepté un entretien au cours duquel il a répondu à nos questions, dont voici le résultat :

Question : Bonjour Bruno, peut-on avoir pour commencer une sorte de carte d'identité ?

Bruno : Je suis né en 1964 à Tours, je viens d'avoir 59 ans. Ma mère était couturière et mon père barman. Ils m'ont beaucoup aidé et soutenu. J'ai vécu à Tours pendant un certain nombre d'années avant d'arriver à Orléans. Je suis retraité depuis un an et je suis marié.

Question : Quelle est l'histoire de ta déficience visuelle ?

Bruno : J'ai eu une cataracte et un glaucome congénital. C'est à l'âge de cinq mois qu'on a constaté dans ma famille que je ne suivais pas les gestes. Du coup, mes parents ont consulté un ophtalmologiste et, après avoir diagnostiqué mes maladies, j'ai subi 11 opérations des yeux, entre l'âge de 5 et 18 mois.



Ça peut paraître beaucoup mais on n'opère qu'un seul œil à la fois. A la suite de toutes ces opérations, j'ai conservé un petit reste visuel vraiment minime, que j'ai encore un peu aujourd'hui. J'ai un traitement par médicaments qui fait que ça tient à peu près la route, et mon acuité visuelle est estimée à moins 50ème. Je me déplace avec une canne électronique Tom Pouce.

Question : Merci Bruno. Tu peux nous parler de ton parcours d'écolier déficient visuel ?

Bruno : Comme c'était un peu la norme à cette époque, j'ai commencé par un centre spécialisé de Tours qui s'appelait 'Beau site'. J'y ai d'abord appris à écrire en écriture normale, « en noir » comme on dit pour l'opposer au braille.

On s'est rendu compte que je faisais énormément de fautes d'orthographe, et un instituteur a suggéré que c'était probablement parce que je ne pouvais pas me relire. C'est à ce moment-là que l'on m'a mis au braille. Au bout d'un an, la classe de braille a été supprimée. Mes parents ont entendu parler d'une école (Montclair à Angers). Je suis allé à cette école spécialisée du CM1 jusqu'en troisième. J'étais interne.

Ensuite, j'ai fait une année à l'Institut national des jeunes aveugles, l'INJA à Paris. Je ne m'y suis pas plu du tout. C'était un endroit très fermé à l'époque (je pense que ça a dû changer depuis), et moi je voulais aller en intégration, même si je n'avais pas osé après ma troisième à Angers. Comme on m'a proposé de redoubler, ça a été le déclic, je me suis dit que c'était le moment pour intégrer un lycée classique. En plus, j'ai été poussé par un prof de math de l'INJA qui avait été lui-même en intégration en son temps. Je suis donc allé au lycée classique Descartes de Tours en intégration où j'ai fait mon second cycle.

C'était probablement la première fois qu'ils accueillaient un élève aveugle. Il a fallu que j'explique moi-même comment il allait falloir utiliser le tableau, comment il faudrait préparer des documents à l'avance. A l'époque, tout se faisait sur cassettes audio, cela prenait plus de temps qu'aujourd'hui avec nos ordinateurs. En plus, comme il n'y avait pas de services médicaux-sociaux, il a fallu que nous inventions tout nous-mêmes !

Question : Le bac en poche donc, que fais-tu ?

Après mon bac, j'ai souhaité faire des études d'économie et, de façon naturelle, je suis allé voir l'université de ma ville.



J'y ai rencontré un certain nombre d'enseignants qui m'ont très largement découragé de faire quelques études que ce soit, en arguant du fait qu'ils ne pourraient pas m'aider, qu'en économie il y a beaucoup de mathématiques, beaucoup de graphiques à lire, et que les étudiants sont très individualistes, que j'aurais du mal à avoir des relations, et que le tout allait être compliqué pour eux.

Mais comme je suis quelqu'un qui ne baisse quasiment jamais les bras, je me suis dit que si on ne m'acceptait pas à un endroit, j'irais voir ailleurs. J'ai fait à ce moment-là ce que je sais très bien faire dans les moments difficiles, j'ai activé tous les réseaux que je pouvais. J'ai fini par tomber sur un journaliste de FR3 Centre qui avait fait un reportage sur le service d'accueil des étudiants handicapés de l'université d'Orléans. Je suis entré en contact avec eux et j'ai prévenu mes parents que c'est là où j'allais faire mes études.

A l'université d'Orléans, ils m'ont proposé un soutien avec des étudiants tuteurs, la possibilité d'avoir les sujets d'examens en braille, d'avoir des personnes pour m'aider à lire et relire tout un tas de documents, même si je ne m'en suis jamais vraiment servi. Mais ça a été un vrai plus pour me rassurer dans ce nouveau milieu pour moi.

Je suis allé jusqu'à la maîtrise à Orléans, puis je suis allé à Lyon pour faire un D E A d'économie de la santé. J'ai fait un D E A et un doctorat dans un laboratoire d'économie de la santé, mais j'y ai surtout fait de l'économie du travail, ce qui était ce que je voulais faire.

Comme j'avais été major de ma promotion pour mon D E A, le directeur du labo, à la fin de ma soutenance, m'a proposé une allocation de recherche, c'est à dire un salaire pour faire une thèse. On me proposait aussi la possibilité de faire des cours.

C'est comme ça que j'ai fait ma thèse, et que j'ai donné mes premiers cours à l'université de Besançon, qui est dans l'académie de Lyon. Il s'agissait de statistiques, il y en a beaucoup en économie... Tu peux imaginer comment c'était compliqué, des chiffres et des tableaux partout ! En plus, il y a des courbes, qu'il fallait expliquer aux étudiants, à une époque où il y avait juste un peu d'informatique, et encore, pour les voyants ! Moi j'étais à la tablette et au poinçon !

Cela a duré trois années, puis j'ai eu une année d'allocation pour finir ma thèse, c'est à dire que j'avais un demi-poste d'enseignement ... à Angers.

J'ai soutenu ma thèse en 92, elle porte sur l'emploi des personnes handicapées. Pendant tout ce temps, je continuais à habiter à Orléans. J'étais ce que on appelle un turbo-prof.



Question : Te voilà maintenant avec un doctorat en poche ! Tu postules sur des postes de maître de conférences bien-sûr ?

Bruno : Bien-sûr ! J'ai obtenu Besançon. Mais j'avais échoué à Angers, pour une raison que je trouve intéressante. Lorsque je suis passé en commission, j'ai défendu mon dossier et j'ai donné toutes mes compétences. J'ai appris ensuite par un ami qui était dans la commission que je n'avais pas été pris parce que l'on s'était demandé si j'avais la capacité d'aller donner des cours à Cholet... Ils sont partis du principe que je ne pourrais pas le faire, et ils ne m'ont donc pas choisi.

J'aurais dû placer, lors de l'une de mes explications, que je pouvais me déplacer sans problème, mais comme j'avais un collègue déficient visuel, je suis parti du principe qu'ils étaient au courant... Mon erreur a été de penser que j'étais en terrain conquis.

C'est difficile de toujours anticiper ce genre d'obstacle dans la tête des gens, mais il faut essayer !

Question : C'est la leçon d'Angers ! Donc te voilà à Besançon... Mais tu as fait ta carrière à Orléans... Comment y arrives-tu ?

Bruno : Comme j'habitais à Orléans, et que je faisais mes courses, c'est dans une grande surface que ça s'est joué. J'ai rencontré une collègue du laboratoire d'économie d'Orléans, qui m'a appris qu'il y allait y avoir un poste qui s'ouvrait au labo d'économie, et que je pouvais faire un dossier de mutation. Il fallait que j'aie vu mon directeur à Besançon, je n'y avais fait que deux ans, or il faut trois ans pour candidater sur ce genre de poste. Il m'a autorisé à partir à titre exceptionnel, parce que ce genre d'opportunité, ça n'allait pas revenir de sitôt. C'est comme ça que je me suis retrouvé à l'IUT d'Orléans en 94, jusqu'à ma retraite en 2022, où j'ai bénéficié d'un départ anticipé pour bons et loyaux services pendant trente ans en tant que travailleur aveugle.

Question ! Mais tu ne fais pas que de travailler quand même ! As-tu des hobbies ?

Bruno : Je suis plutôt un forçat de travail mais j'ai quand même quelques loisirs, je te rassure ! Je suis très sensible à la culture, j'aime beaucoup le théâtre et l'opéra ; C'est à dire que je vais beaucoup au théâtre et à l'opéra, et donc ça rejoint aussi mes préoccupations militantes, parce que je milite pour l'audiodescription.



Il en va de même pour le cinéma bien-sûr. Sinon, au grand dam de mon médecin, je ne suis pas du tout sportif ! La question de la relation est centrale dans ma personnalité. J'ai voulu être prof dès l'âge de six ans ! Et j'ai choisi de travailler dans un I U T pour avoir de vraies relations avec des petits groupes d'étudiants...

Pour revenir sur les loisirs, j'aime beaucoup aller dans un bon restaurant. La convivialité est très importante pour moi, j'aime passer du temps avec les gens que j'aime, même si, en ce moment, je trouve que j'ai de moins en moins de temps pour cela.

Question : De moins en moins de temps alors que tu es à la retraite ? Que fais-tu de tes journées ?

Bruno : Et bien il y a eu la présidence de la Fédération du Val-de Loire, et maintenant il y a la présidence de la Fédération des Aveugles de France, ça me prend tout mon temps !

Question : Quel est ton parcours de militant dans ce domaine ?

Bruno : A partir de 18 ans, j'ai été président d'un comité départemental des auxiliaires des aveugles à Tours. J'ai été aussi président d'une association d'étudiants handicapés à Orléans, quand j'étais étudiant moi-même. Lorsque j'étais en DEA et pour ma thèse, je me suis concentré sur mon parcours professionnel. Mes parents, qui m'ont toujours porté dans mes projets, m'ont toujours dit qu'il faudrait que j'en fasse plus que les autres pour espérer obtenir le même résultat ; C'est aussi une réalité du handicap.

C'est en 2009, alors que je donnais une conférence à Montpellier sur l'emploi des personnes handicapées dans le cadre de mon boulot, que j'ai été entendu par des responsables de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France. Ils sont venus me voir à la fin et m'ont dit que la fédération serait probablement intéressée par mes recherches. J'ai été contacté par Vincent Michel, qui était président de la FAF à l'époque.

Il m'a reçu à Paris, et m'a demandé si je voulais effectuer une recherche pour la Fédération. C'est par le biais de mon travail que je suis entré à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France. Vincent Michel m'a demandé si je voulais bien faire partie du conseil d'administration, et si je voulais bien envisager la présidence de l'antenne d'Orléans.

J'ai dit oui pour la recherche, mais pour la présidence d'Orléans, je ne m'y voyais pas, en plus de mon travail et de ma vie privée.



Je suis devenu administrateur fédéral en 2012, mais je ne suis entré à la FAF d'Orléans que vers 2013. En 2015, Thierry Nicole, l'ancien président de ce qui s'appelait alors l'APADVOR, a voulu passer la main, après 18 ans de présidence !

J'ai donc pris la présidence en 2015 jusqu'en 2020. Je ne souhaite pas faire des mandats longs, je suis plutôt pour qu'une présidence tourne, pour laisser les administrateurs s'impliquer et éviter une forme de train-train. C'est pourquoi je n'ai fait que deux mandats à Orléans.

Question : Comment te retrouves-tu à la présidence à Paris ?

Bruno : J'étais administrateur à Paris depuis longtemps, je n'ai jamais arrêté. J'y étais aussi secrétaire général adjoint en même temps que ma présidence à Orléans. J'ai souhaité candidater pour la vice-présidence lorsque Vincent Michel a terminé son mandat en 2020 et que Anne Renou a pris la présidence. J'ai été élu premier vice-président en 2021, jusqu'au 2 septembre 2022, où j'ai pris la présidence par intérim, à la suite de la démission de Anne Renou. J'ai été élu le 30 septembre dernier.

Question : En guise de conclusion, comment vois-tu la suite de ta présidence nationale ?

Bruno : Pour moi, la Fédération doit vraiment affermir sa position sur la défense de la déficience visuelle, notamment elle doit affirmer encore plus le rôle de citoyens des personnes empêchées, parce qu'il y a des domaines de notre citoyenneté que l'on ne peut pas exercer de la même façon qu'une personne voyante. Je pense à la question du numérique notamment, mais aussi à l'accessibilité en général, je pense aux transports, à la voirie, aux 8 pour cent de livres édités en braille Il y a encore beaucoup de batailles à mener. Je souhaite surtout que les gens qui sont dans l'association aient une véritable implication. C'est dans l'ADN de la FAF, contrairement souvent à d'autres associations.

Je voudrais rappeler que l'association est née en 1917, à la fin de la guerre, et qu'elle a été créée par des gueules cassées qui voulaient se prendre en charge eux-mêmes.

Pour moi, la question de la citoyenneté et de l'autonomie des personnes est majeure, ces deux questions sont liées d'ailleurs.



Je compte beaucoup sur le réseau de la cinquantaine d'associations qui constituent le réseau fédéral pour continuer cette histoire. Et la Maison de la Déficience Visuelle et de l'Autonomie, qui a été montée ici à Orléans, a valeur d'exemple.

3. La vie de la MDVA, du côté des pro...

Un article de Vincent DUBOIS, Directeur des Services

Une nouvelle année et de nombreux nouveaux projets.

Nous avons terminé l'année 2022 avec le déménagement de l'ensemble des services de l'association dans les nouveaux locaux de la maison de la déficience visuelle et de l'autonomie. Ces espaces équipés, adaptés, modulables et confortables permettent aujourd'hui aux salariés de l'ensemble des services d'intervenir auprès des personnes déficientes visuelles dans de très bonnes conditions de travail. La proximité de l'association et des services qu'elle gère favorise la mise en place de notre projet associatif et les liens de paire-aidance.

Si l'année 2022 a vu la concrétisation de nombreux projets comme l'ouverture en partenariat avec le département du Loiret d'un guichet unique à destination des personnes déficientes visuelles, l'année 2023 est déjà riche en projets. Nos nouveaux services visent une complémentarité de ceux existants afin de répondre aux besoins des personnes concernées sur le territoire régional.

Nous commençons cette nouvelle année 2023 avec l'ouverture du CICAT basse vision. Ce nouveau service va permettre aux personnes déficientes visuelles du département et de la Région Centre Val de Loire, de bénéficier d'une évaluation, d'une expertise, de conseils et d'une mise à disposition de matériel basse vision. P

Parallèlement, nous avons acté avec le département du Loiret et les Résidences de l'Orléanais (Bailleurs sociaux), les 2 premiers logements « habitat inclusif » pour personne déficientes visuelles. Enfin, Nous allons mettre en place de nouveaux ateliers numériques à destination des personnes déficientes visuelles le plus en rupture avec le numérique.

Tous ces projets sont mis en place par des professionnels compétents et motivés, que je tiens à remercier à travers ces quelques lignes.



4. Des choses à raconter sur des interventions à l'extérieur ?

Article paru dans *La République du Centre* le 27/12/2022

« Le handicap visuel au programme »

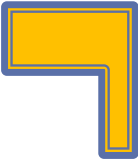
Les jeunes ont participé à la réalisation d'un petit déjeuner à l'aveugle.



5.
6.

Description de la photo ci-dessus : Sophie est à côté d'un jeune qui se sert un verre de jus de fruit en ayant les yeux masqués.

Le programme des vacances scolaires à Anim' Orléans Dauphine est riche et varié. Activités sportives, manuelles, scientifiques, culinaires sont au menu... Et toujours dans une logique d'inclusion.



« Cet objectif est un processus qui ne peut se résumer à une question de lutte contre les discriminations. Il faut aussi sensibiliser les publics au vivre ensemble », a glissé Ali, responsable animation jeunesse.

À la suite d'actions inclusives permettant aux jeunes de se mettre en situation d'handicap, cette fois, les organisateurs ont convié les jeunes à participer à un petit déjeuner à l'aveugle sous la direction de Sophie Dupin, de l'établissement Formation en tous sens et de Véronique et Solène, bénévoles à la Maison de la Déficience Visuelle Centre-Val de Loire.

Des gestes pas si simples

Équipés de masques opaques et de lunettes simulant différentes maladies oculaires, les adolescents ont pris conscience que les gestes simples, tels que le repérage des objets dans l'espace, se servir à boire, beurrer et manger une tartine n'étaient pas évidents. Bien que mal à l'aise au début, tous se sont adaptés au fur et à mesure. De nombreuses questions ont suivi et les intervenantes ont présenté différents jeux ou bande dessinée reprenant les codes de l'audiodescription.

Cette expérience, riche d'enseignements, a ainsi permis aux jeunes de prendre la mesure du quotidien des personnes malvoyantes et non voyantes.

Ci-dessous une photo d'une affiche réalisée en braille et en lettres capitales lors de l'atelier, encadré par Sophie et Lucile, avec des jeunes de l'AJLA (Association des Jeunes du Laos et leurs Amis) pendant les vacances de Noël.



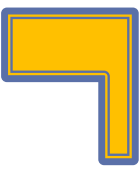
Il est écrit : « Œuvrons tous ensemble AJLA ».

5. Du côté de la culture

Des nouvelles de la commission culture, un article de Pierre Schmitt

Une année 2023 qui promet...

L'année a déjà bien commencé, avec en février une pièce de théâtre au CDN autour de la mal - voyance, « La vie invisible », avec un des acteurs lui-même mal-voyant, et début mars, une exposition tactile proposée par l'AVH, opportunément baptisée « Tactile tour ».



Mais l'année ne fait que commencer, voyons ce qu'il y a au programme :

En mars

- ✚ Le 19 mars, « Tosca », un opéra proposé en audiodescription au Zénith d'Orléans.

En avril

- ✚ Une visite est prévue au musée du FRAC
- ✚ Le 12 avril, « Plutôt vomir que faillir », une pièce proposée en audiodescription par le CDN d'Orléans.
- ✚ Le 22 avril, une lecture proposée à la MDV d'Orléans...

En mai,

- ✚ Un projet de participation à un spectacle musical et poétique autour de Pierre Ronsard avec La Rondinella.

En juin

- ✚ Le 4 juin, un concert de soutien à notre Fédération donné par l'orchestre des violons d'Ingres, organisé par le Rotaract, en l'église de saint Marceau.
- ✚ Le 10 juin, ce sera une invitation à une petite audition donnée lors de la dernière séance par la chorale de la MDVA.
- ✚ Mi-juin, une invitation à un spectacle poétique, et début juillet, nous projetons une visite de la cathédrale d'Orléans...

Tous ces événements seront annoncés et confirmés en temps et en heures...

Et nous serons heureux de vous y croiser !

Alors, il n'est pas beau ce programme ?

6. Et le sport alors ?

Un article d'Elisabeth LESUEUR et Denis LESUEUR

Nous vous invitons à vous inscrire pour les prochaines activités handisports du dernier semestre de l'année. Encore un beau programme

- ✚ Le lundi 20 mars de 10 heures à 12h : CECI pétanque
- ✚ Le vendredi 28 avril de 14 heures à 16h : Renforcement musculaire.

- ✚ Grande nouveauté pour cette année : trois jours de randonnée en perspective dans la région de Briare. Du 26 au 28 mai. Ces trois jours sont pour de bons marcheurs !

Des accompagnateurs seront prévus individuellement pour chacun. Trois bonnes journées de convivialité. Cela correspond au week-end de la Pentecôte. Donc normalement, c'est jour de congé pour le lundi !

- ✚ Le vendredi 16 juin de 14 heures à 16h : Tandem
- ✚ Le vendredi 7 juillet de 14 heures à 16h : Canoë. L'expérience de l'année dernière nous a valu de grands fous rires tous ensemble sur le plan d'eau de L'Ile Charlemagne !



N'hésitez pas donc à vous inscrire auprès de Ludivine, et de prévoir toujours une demi-heure avant l'activité et après l'activité pour partir et revenir à la Maison de la Déficience Visuelle et de l'Autonomie dans la mesure où un transport nous est toujours attribué gratuitement par la Fédération handisport du Loiret,

Sportivement vôtre,
Denis et Elizabeth

7. Du côté de nos voisins, des nouvelles de l'étude Homère

Voici un article retrouvé à Cécitroc infos, qui nous permet de vous donner des nouvelles de l'étude Homère.



Etude Homère : Première étude en France concernant les conditions de vie et les besoins des personnes déficientes visuelles.

Bruno Gendron, président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France est passé sur France Inter et France Bleu.

Il y a aujourd'hui 400.000 personnes aveugles en France, 1,7 million de déficients visuels, et pour la première fois une étude sociologique s'est intéressée à eux. Elle a été menée par la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, dont Bruno Gendron est président : "Personne n'avait eu cette idée jusqu'ici, y compris les politiques qui ont besoin de ces données-là pour construire leurs politiques publiques", regrette-t-il. "Nous-mêmes, en tant que collectif associatif, on en a besoin aussi pour construire notre plaidoyer.

Je pense que la déficience visuelle est un handicap mal connu, tellement spécifique que finalement on n'est pas dans les radars des pouvoirs publics. Il n'y a, par exemple, pas de plan déficience visuelle en France."

L'étude a interrogé 1865 personnes pendant un an, sur les transports, la scolarité, les loisirs, la vie sociale... Autant de situations où, souvent, les personnes malvoyantes sont plus en difficulté que les aveugles. "La malvoyance, c'est une situation multiforme", explique Bruno Gendron." Il y a plein de formes de malvoyance : quand on est complètement aveugle, c'est relativement simple'. Ce n'est pas simple de le vivre, mais assez simple à gérer. Dans les cas de malvoyance, il y a des gens qui sont par exemple en difficulté par rapport à la lumière, par rapport au contraste des couleurs, qui peuvent regarder devant eux ou au contraire sur les côtés... C'est tellement multiforme que c'est beaucoup plus difficile à prendre en charge.

Par ailleurs, quand on est malvoyant, on peut encore faire comme si on voyait, et du coup la prise en charge est moins bonne.

50 % des déficients visuels n'accèdent pas aux dispositifs d'aide. Ce sont aussi des situations qui touchent souvent les personnes âgées, et qui donc se surajoutent aux autres difficultés liées au grand âge. "Lorsqu'on devient âgé, la déficience visuelle augmente, et toutes les techniques de compensation, comme utiliser son bras ou apprendre à se déplacer avec une canne blanche, sont moins faciles à acquérir. Et surtout, 50 % des personnes n'accèdent pas à ces propositions, qui pourtant existent en France !

Il dénonce le fait qu'il "n'y a pas assez d'aide", mais aussi "le fait que pour demander cette aide il faut se reconnaître comme déficient visuel". "Et il y a aussi une inégalité territoriale.



Il y a des départements en France où il n'y a pas de service dédié aux personnes déficientes visuelles."

Vincent Hoefman, pour une information francophone, plurielle et indépendante des handicaps visuels. Pour vous abonner à cecitroc-infos : Par mail et recevoir chaque jour une sélection d'articles de presse écrire à : cecitroc-infos+subscribe@googlegroups.com.

8. Infos diverses de dernières minutes et infos pratiques

Vélo-taxi : un service de taxi de proximité lorsque vous habitez au centre-ville d'Orléans.

Appeler Ludovic au : 0683128217

Maison de la Déficience Visuelle Centre Val de Loire

7 Rue Antigna - 45000 ORLEANS

Téléphone : 02 38 66 11 65

Courriel : contact@aveuglesvaldeloire.org

Site Internet : www.aveuglesvaldeloire.org

Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Téléphone : 02 38 22 60 43

Courriel : accueil-savs@aveuglesvaldeloire.org

Le Pôle nouvelles technologies

Téléphone : 02 38 66 11 65

Courriel : numerique@aveuglesvaldeloire.org

9. Remerciements par Pierre Schmitt

Un grand merci à toutes les contributrices et tous les contributeurs qui ont participé Alice Bornhauser, Bruno Gendron, Claude Foucher, Denis Lesueur, Elisabeth Lesueur, Geneviève Filleron, Michel Brard, Véronique Van Hullebus, Vincent Dubois, et un merci spécial à Brigitte Le Manh Ho pour la mise en page !

Prochaine Newsletter, avant l'été, d'ici là, portez-vous bien!

Pierre

Vous souhaitez faire un don ???

- Rendez-vous sur notre site internet, rubrique « Nous aider » : www.aveuglesvaldeloire.org
- Ou par chèque bancaire à l'ordre de la FAAF, à nous adresser 7 rue Antigna – 45000 Orléans